

On fiche nos enfants, ne nous en fichons pas !

Officiellement, le système Base-élèves n'est qu'un outil de gestion qui permettrait une meilleure communication entre les administrations. En fait, ce système pose de nombreux problèmes, concernant notamment la nature des informations fichées, l'accessibilité à ces fichiers, la sécurité ...

Une chose est certaine : tout abandon d'une parcelle de liberté est définitif. La protection des données, c'est comme l'environnement et la biodiversité : ce qui est peu à peu grignoté ne se reconstitue jamais.



**Nouveau dépôt de plaintes contre Base-élèves le
mercredi 24 juin**

Nous étions 158 parents à porter plainte le 26 mai, afin de nourrir la mobilisation contre le fichier base élève et d'augmenter son impact, nous organisons une deuxième dépôt. Rendez-vous le mercredi 24 juin à 11h devant le tribunal de grande instance de Montpellier.

plus d'informations sur : <http://chrbe.free.fr/>